

LE BLOCAGE DE L'UNIVERSITÉ

S'il y a bien une question qui fait débat tout au long du mouvement, c'est celle du blocage : elle attise les passions et finit par monopoliser les discussions en assemblée générale. À Lyon, les bloqueurs et les anti-bloqueurs s'affrontent lors de joutes verbales enflammées, chacun répétant inlassablement ses arguments. L'enjeu est de taille, car c'est à l'aide du blocage que le mouvement prend de l'ampleur. Il reste alors à faire admettre aux étudiant-e-s non mobilisé-e-s et/ou réticent-e-s que leur fac est occupée jusqu'au retrait de la loi sur l'égalité des chances.

Fac bloquée, rejoignez-nous !

Les arguments des « bloqueurs »

Pour les étudiant-e-s mobilisé-e-s en faveur du blocage, il n'y a aucun doute : le blocage est le seul et unique moyen de généraliser la mobilisation. Et il est vrai qu'à partir du moment où les campus sont bloqués, le nombre de mobilisé-e-s augmente sensiblement. Le blocage permet à tou-te-s de se consacrer plus largement au mouvement. Les étudiant-e-s qui ne peuvent assister aux AG, participer aux manifestations, de peur de rater des cours et de mettre en péril leur année, peuvent dorénavant s'impliquer dans le mouvement. Pour les étudiant-e-s boursier-e-s, le blocage fait disparaître le risque d'être considéré-e-s comme « défaillant-e-s » et de voir supprimées leurs bourses¹.

1. Le nombre d'absence en TD admises selon le règlement de Lyon 2 est de deux par matière et par semestre, au-delà, l'étudiant-e est considéré-e comme « défaillant-e » et ne pourra valider son semestre. La défaillance bloque le calcul de la moyenne de l'étudiant-e.

La pratique des barrages filtrants ou des débrayages partiels pose, en effet, un problème : les cours continuent, même si les absences ne sont pas comptabilisées, et nous, les mobilisé-e-s nous retrouvons de fait pénalisé-e-s. Le blocage a ainsi pour principal intérêt de mettre tout le monde sur un pied d'égalité.

En outre, le blocage permet de prendre le temps de sensibiliser un certain nombre d'étudiant-e-s au problème de la LEC. Certain-e-s franchissent alors le pas du soutien à l'engagement. Combien d'entre eux lisent les tracts avant les blocages ? Bousculer les étudiant-e-s, discuter et décider ensemble, tel est bien l'enjeu. Il faut pour cela que la fac devienne un lieu de débat, de discussion, de réunion, ouvert à tou-te-s et convivial : un lieu d'expériences partagées.

Enfin, certain-e-s peuvent ressentir un « devoir de représentation », c'est-à-dire un devoir de s'engager. En effet, que valent une semaine, un mois, deux mois de cours, face à une loi qui met leur avenir en jeu ? Et pourquoi hésiter à se mobiliser, nous, étudiant-e-s, qui n'avons que quelques cours à perdre, alors que les salarié-e-s en grève perdent des journées de salaires ?

Mais face à nous, les anti-bloqueur-euse-s préparent aussi leurs armes.

Arguments des « anti-bloqueurs »

Face aux blocages, certains étudiant-e-s opposent des principes, nullement remis en cause par les bloqueur-euse-s : démocratie, droit d'étudier, et risque de rater les examens (année blanche, diplômes au rabais).

Les arguments de principes : selon les anti-bloqueur-euse-s, les assemblées générales ne sont ni représentatives, ni démocratiques, puisque les plus grosses AG ne réunissent que 2 000 étudiant-e-s (sur chaque site, donc 4 000 si on additionne) sur 28 000 étudiant-e-s inscrit-e-s.

Le système de vote à main levée est fortement critiqué : selon les anti-bloqueur-euse-s, ce type de vote permet d'exercer une pression sur les votant-e-s, et certains étudiant-e-s n'osent donc pas s'exprimer. Les bloqueur-euse-s ont presque été accusé-e-s d'avoir une « police politique » qui prend les photos et les noms de tou-te-s celles et ceux qui votent contre le blocage, afin de faire pression sur eux.

Les anti-bloqueur-euse-s ont également mis en avant le droit d'étudier et le fait qu'on ne peut forcer les autres étudiant-e-s à se mobiliser et à se politiser s'ils ne le souhaitent pas.

Les arguments administratifs: les anti-bloqueur-euse-s insistent souvent sur le cas des étudiant-e-s étranger-e-s, qui, Erasmus ou pas, viennent en France faire des études, parfois au prix de gros sacrifices. Le blocage les pénalise. Pour les étudiant-e-s étranger-e-s, le problème vient de la peur de ne pas pouvoir valider leur semestre avant de rentrer chez eux, la peur de devoir revenir pendant l'été ou en septembre pour rattraper les cours. Certain-e-s craignent également de perdre leur droit de séjour en France si les cours n'ont pas lieu. Un certain nombre d'étudiant-e-s étranger-e-s militent néanmoins pour le mouvement. Notons que ces inquiétudes sont en partie infondées car il existe toute une palette de modalités d'évaluation possibles afin de permettre aux étudiant-e-s étranger-e-s de remplir leurs obligations vis-à-vis de leurs universités d'origine.

Le bruit court également que les blocages nous obligerait à rattraper les cours en juin, voire en juillet. Il faudrait alors payer deux mois de loyer en plus et les étudiant-e-s ne pourront pas travailler pendant l'été. Le spectre de devoir passer les partiels en septembre est lui aussi présent.

De plus, certains enseignant-e-s et personnels d'administration abordent plusieurs fois publiquement les risques d'année blanche et de diplôme sans valeur pour faire pression sur le blocage.

Enfin, en période de pré-inscription, certain-e-s étudiant-e-s mettent en avant la réputation de notre université et le risque de baisse des inscriptions pour l'année 2006-2007².

Quel blocage ?

Au fur et à mesure du mouvement, la question est de savoir quel blocage mettre en place. Blocage partiel/ponctuel/continu/illimité ? En effet, les blocages à Lyon sont reconduits à chaque AG, environ deux fois par semaine. Un blocage partiel n'aurait aucun sens, puisqu'il fait naître une inégalité entre les

2. Notons qu'il n'en a rien été puisque les inscriptions à Lyon 2 ont connu une augmentation de 7 % à la rentrée universitaire 2006-2007.

étudiant-e-s bloqué-e-s et ceux qui ne le sont pas. Un blocage ponctuel (jours de manifestation) serait, pour les mêmes raisons, illogique et se voit toujours refusé en AG. Ce qui est néanmoins étonnant, c'est que les anti-bloqueur-euse-s proposent à plusieurs reprises de voter sur le blocage de manière définitive. Ils souhaitent ainsi que le blocage ou le déblocage soit voté une bonne fois pour toutes.

Or, le blocage total illimité et définitif est combattu par les bloqueurs, et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, pour des personnes qui reprochent aux bloqueur-euse-s de ne pas avoir des méthodes démocratiques, ils doivent bien comprendre que voter le blocage illimité est totalement injuste et pour le coup, absurde. Le fait de le reconduire en AG permet d'ouvrir la discussion, d'avoir des débats, et de laisser aux anti-bloqueur-euse-s un cadre d'expression et d'opposition. Voter le blocage illimité signifie que l'on ne laisse plus aux étudiant-e-s le droit d'exprimer leur avis et le droit de choisir. De plus, ce n'est pas toujours les mêmes étudiant-e-s qui sont présent-e-s en AG. C'est pour cette raison que les blocages sont toujours des blocages « reconductibles à la prochaine assemblée générale », afin de laisser à tout le monde voix au chapitre. Le vote régulier du blocage met également en évidence les rapports de forces, montre que la mobilisation est toujours importante. Les votes ont en effet une importance non seulement « pratique », mais aussi symbolique, majeure.

Les « antibloqueurs » : tentative de portrait

Partout en France, avec les premiers blocages d'université, des mouvements d'opposition au blocage se créent, plus ou moins structurés, plus ou moins actifs, mais bien souvent présents. On pense d'abord aux très médiatiques « Stop la grève » ou « SOS fac bloquées » qui ont une volonté d'action nationale. À Lyon, c'est le Collectif des libertés des étudiants, le CLE, qui est le plus actif. Plusieurs questions se posent autour de ceux-celles qu'on appelle les « anti-bloqueur-euse-s » : sont-ils-elles politisé-e-s ? Comment se sont-ils-elles structuré-e-s, sur quelles motivations ? Quels sont leurs moyens d'action et leur incidence sur le mouvement ?

**Mail envoyé par le CLE
sur la base d'un listing
et mis sur le forum de
discussion sur l'intranet
étudiant**

Bonjour,

Nous sommes le CLE – Collectif des libertés des étudiants – et nous nous sommes présentés ce vendredi à l'AG de Bron. Nous avons pour credo l'*apolitie* et la non-violence (morale et physique). Nous sommes donc un regroupement d'étudiants de tout bord. Le Collectif n'a pas pour objectif de se prononcer pour ou contre le CPE, ni même vis-à-vis du gouvernement; le seul lien nous unissant est la volonté *sine qua non* de reprendre les cours pour ceux qui le désirent, sans porter préjudice pour autant aux grévistes. Nous avons commencé à trois jeudi, nous étions six avant l'AG de vendredi, et

après celle-ci, nous sommes déjà une trentaine!

Toutefois, étant encore minoritaires, sommes nous sifflés ou conspués, nous affirmons avoir droit et liberté de parole et de dialogue, dans l'espoir d'une réciprocité de respect.

Nous convions tout étudiant, personnel ou professeur, à nous rejoindre, nous faire part de son soutien, ou même venir dialoguer. Nous avons pour mot d'ordre d'accepter l'invitation aux AG (à chacune et sur les deux campus). Les prochaines AG auront lieu à : Bron = Amphi Cassin; 11 heures lundi 20 mars; quais = Salle Fugier (Clio), 14 heures lundi 20 mars.

Nous espérons pouvoir compter sur vous et à nos côtés dès ce lundi, à ces deux AG. Vous pouvez également nous rejoindre en envoyant un mail à l'adresse suivante :

groupementCLE@hotmail.fr

Ou dans le groupe du BV: «le Groupement CLE»

Dans les premières assemblées générales, les opposant-e-s au blocage se font peu entendre. Ces assemblées, majoritairement favorables au blocage ne sont pas franchement réceptives aux arguments des anti-bloqueur-euse-s et il est arrivé à plusieurs reprises que certain-e-s se fassent huer. Ce phénomène est rapidement canalisé, ce qui permet aux voix dissidentes de mieux se faire entendre. Cette question de la représentation des anti-bloqueur-euse-s fait débat dans les AG et dans le comité de mobilisation, d'autant plus que le CLE demande très vite à intégrer ce dernier. Cette sollicitation nous pose vraiment problème et nous nous divisons sur la réponse à donner. Pour certain-e-s d'entre nous, les AG ont vocation à représenter toute-s les étudiant-e-s, ce qui n'est pas le cas du comité de mobilisation qui ne doit réunir que des militant-e-s actif-ve-s. Pour d'autres, les AG ont pour fonction de décider de la forme que doit prendre la lutte et suppose qu'un minimum soit partagé sur les revendications contre la LEC et le CPE. Mais dans la volonté

de neutraliser la critique sur la représentativité des AG, les porte-parole du CLE sont invité-e-s au comité de mobilisation pour la préparation de celles-ci. Une place leur est systématiquement réservée à la tribune à Bron comme sur les quais pour s'assurer que les temps de paroles soient bien respectés.

« Je l'ai expliqué à une réunion du CLE, c'est qu'on avait trois solutions contre le blocage : le collectif de démontage des barricades, qui était inefficace, et violent, qui n'avait aucun intérêt, tout ce qu'il faisait c'était se crêper le chignon pour rien. Et ça pouvait mal tourner. C'était la solution que S. avait retenue. Il y avait déblocage par l'administration de l'université, mais il aurait fallu une intervention de flics et ils auraient été contre, et moi, j'étais pas pour non plus la jouer à la fort Alamo, à se lancer des tables avec les CRS. Du coup, le seul moyen contre le blocage, c'était de passer par l'AG, c'est pour ça qu'à un moment on a reconnu les AG. C'est S. qui avait négocié avec un bloqueur. Y avait une négociation de respect mutuel dans les AG, de respect des décisions d'AG et du coup on légitimait les AG, étant donné qu'on respectait leurs décisions. » (Entretien 8 : étudiant, 1^{re} année de science politique, membre du CLE, juin 2006)

Cette présence des opposant-e-s au blocage pendant les assemblées générales entraîne une conséquence : le débat se focalise autour de la question du blocage, beaucoup moins que sur les questions de fonds que nous souhaitons aborder en priorité. Au bout d'un certain temps, certaines AG se consacrent pour les trois quarts de leur temps sur l'unique point du blocage et rassemblent dès lors un très grand nombre d'étudiant-e-s, alors que d'autres AG venant sur le fond du débat, ne rassemblent pas autant de participant-e-s.

Le CLE semble s'être constitué rapidement, dès la première tentative de blocage et la fermeture administrative des locaux. Selon son coordinateur général, c'est une initiative personnelle d'étudiant-e-s qui se disent inquiet-e-s pour la suite de leur semestre :

« Au départ, on était partis. Enfin, c'est vrai que moi, ça me sortait par les yeux de devoir sacrifier du temps de cours, parce que j'étais en pleine période préparatoire pour mon master. Et j'avais absolument besoin d'avoir mes cours, de bénéficier de la BU, d'avoir des cours qui par ailleurs étaient

exceptionnels : on avait des intervenants extérieurs qui venaient du Canada et on avait besoin de ces cours. Et on avait pas toujours des bouquins pour compenser. C'est vrai que c'était mon propre élan et puis j'ai essayé de motiver deux trois autres pour venir et finalement j'ai rencontré des amis qui sont venus avec moi. Puis, ça a fait boule de neige. Le soir, on a commencé à trois, on en a décidé. Puis à midi, on devait être cinq, six. Et puis le lendemain, à la première AG on s'est retrouvés à être une dizaine. On avait pas l'idée de créer un collectif et à la fin de la semaine, le vendredi matin, on s'est retrouvés une trentaine, c'est parti comme ça. On a fait une réunion constitutive l'après midi. On a organisé et puis petit à petit, on a retrouvé d'autres gens qui étaient contre le blocage. » (Entretien 9 : étudiant, 3^e année d'anthropologie, coordinateur du CLE, septembre 2006)

Le CLE se présente comme un collectif « apolitique », ne se préoccupant pas de la question de la LEC et revendique son indépendance totale. Le seul objectif officiel du CLE est la réouverture de l'université et la reprise des cours. Quelques rares membres de cette organisation affichent leur positionnement contre le CPE, la plupart refusant de se déclarer pour ou contre le projet de loi.

« Ben, du coup, on passait un peu pour des gens qui voulaient pas se prononcer, qui voulaient juste retourner en cours. L'idée, c'était plutôt qu'on considérait que le blocage passait avant. Non, en fait le CLE n'existait que contre le blocage, et par exemple si on était contre la LEC, y avait déjà des mouvements qui existaient pour ça. Non, l'idée, c'était de rassembler. Et moi personnellement, je considérais que si t'étais pour la LEC t'allais voir l'UNI, et si t'étais contre, y avait les bloqueurs, tu savais à qui t'adresser. Pour le rassemblement, ça n'a pas toujours marché parce qu'on s'est retrouvés en AG avec des gens qui étaient contre le blocage et qui nous montraient du doigt, comme si on était une entité politique. De l'autre, y avait les bloqueurs, et on nous l'a suffisamment dit en AG : vous n'avez pas de conscience politique, tout ce qui vous intéresse, c'est d'être contre le blocage. » (Entretien 8 : étudiant, 1^{re} année de science politique, membre du CLE, juin 2006)

On a même assisté à des scènes contradictoires, l'un des leaders des anti-bloqueur-euse-s (hors CLE) proposant d'aller « prendre la préfecture, et Matignon s'il le faut », tout en s'opposant au blocage de l'université. Plusieurs se déclarent prêt-e-s à manifester, mais dès que la fac sera débloquée. De plus, le CLE ne rassemble pas tous les anti-bloqueur-euse-s, loin de là. Une majorité d'entre eux-elles ne se sentent pas représenté-e-s par ce collectif et agissent de façon informelle. Quelques leaders émergent, au cours des assemblées générales notamment, et prennent la tête du groupe de façon plus ou moins directe, et plus ou moins officieuse, allant jusqu'à participer aux rencontres avec le président de l'université aux côtés des représentant-e-s des syndicats étudiants. Le forum mis en place par le CLE sur le bureau virtuel de Lyon 2 reste cependant très vivant tout au long du mouvement permettant des échanges d'arguments plus posés qu'à l'oral. Il est étonnant de voir combien la situation de blocage et son installation dans la durée a conduit ce petit groupe d'étudiant-e-s à se structurer. Ils se répartissent les différentes tâches à effectuer, ils étoffent leurs modalités d'action, adoptent des règles de fonctionnement collectives (définition d'une charte) finalement assez proches de nos propres règles au sein du mouvement contre la LEC.

« Je ne sais pas si T. t'a donné la charte, mais on avait défini clairement qui on était, ce qu'on voulait et comment on fonctionnait. Après c'est vrai que sur le plan interne, on n'était pas une institution en tant que telle : on s'est retrouvés à avoir je vais pas dire des responsabilités mais des fonctions qui allaient de soi ou par défaut. On avait plusieurs secrétaires, on avait, je vais pas dire des scribes, mais des secrétaires par AG qui relevaient tout ce qui se disait dans des AG, comment se comportaient les AG, d'où on tirait des comptes rendus qui étaient exhaustifs, c'est-à-dire qu'on mettait tout ce qui avait été dit par les bloqueurs, les anti-bloqueurs, et les sans étiquettes, on va dire ça comme ça, et puis on avait une branche qui était plus en relation avec les administrations, une autre qui était allée voir pour l'histoire des référés déposés auprès du procureur de la République, auprès du préfet, enfin de la préfecture. Donc ils avaient été reçus par le sous-préfet du Rhône. On avait aussi une branche qui s'occupait des relations avec les autres universités,

on avait des contacts sur Paris, on avait des contacts avec Grenoble. Après c'est plus l'université : on avait des contacts avec des écoles de commerce ou agroalimentaires qui subissaient aussi des petits blocages à leur échelle parce que c'est vrai que c'était beaucoup moins important. » (Entretien 9 : étudiant, 3^e année d'anthropologie, coordinateur du CLE, septembre 2006)

Le CLE a utilisé Internet et les portables de façon intensive, créant une liste de diffusion et s'appuyant sur l'existence de l'intranet étudiant pour mettre en ligne les comptes rendus des AG, et surtout les appels à venir voter contre le blocage. « On mettait même les vidéos d'entretien avec le président », explique l'un d'eux.

Autre dimension intéressante, une partie non négligeable des anti-bloqueur-euse-s n'est pas franchement opposée au CPE. Ainsi, de là à prétendre que tout-e-s sont membres de l'UNI et sympathisant-e-s UMP comme cela a pu être dit, il y a donc une marge importante. Les associations et « syndicats » de droite ne sont pas très importants à Lyon 2, même s'il semble que le campus des quais soit moins à gauche que celui de Bron. En tout cas, ce ne sont pas les rares militant-e-s de l'UNI qui mènent le contre-mouvement, bien qu'ils soient très présent-e-s à Lyon 3, juste en face des bâtiments de Lyon 2 sur les quais.

Si les anti-bloqueur-euse-s ont du mal à se mobiliser au début et restent assez largement minoritaires aux assemblées (autour d'un tiers environ), la situation change progressivement. Les relations entre bloqueur-euse-s et anti-bloqueur-euse-s sont tendues, avec des débats houleux devant les piquets de grèves et des insultes échangées. Cette tension s'amplifie au fil de la mobilisation, avec les semaines de blocage et devient de plus en plus difficile à maîtriser. La situation dégénère le lundi 27 mars quand les anti-bloqueur-euse-s rassemblent leurs troupes, vers 7 heures du matin pour « reprendre » et « libérer » la fac. Sous l'œil des caméras de France 3 qu'ils ont prévenues, une petite cinquantaine d'étudiant-e-s escalade les grilles pour forcer la porte principale de l'extérieur et de l'intérieur. Leur coup de force réussit : ils s'emparent des lieux, déchirent les affiches, renversent les panneaux d'information sur le mouvement et placent leur propre écriteau sur la façade principale

**Message envoyé par le
CLE le 27 mars**

Bonjour à tous,
Nous avons besoin de vous pour renforcer la mobilisation contre le blocage. Demain: RDV à 9 heures au 18 quai Claude Bernard pour préparer la grosse mobilisation de mercredi. Nous aborderons les problèmes de la coordination entre étudiants de Bron et étudiants des quais. Nous préparons la « campagne » de pub pour venir voter contre le blocage mercredi à l'AG de 14 heures: affiches, slogans, pancartes, pub sur le forum, bouche à oreille, mails... formidable occasion surtout de nous rassembler: l'union fait la force!

Que tous ceux qui sont disponibles nous rejoignent pour donner à notre comité de « libération » de Lyon 2 un peu plus d'ampleur. Idées non-violentes, matos (tissus, feutres, haut-parleurs) sont les bienvenus. Vous pourrez aussi signer la pétition, si ce n'est pas fait. Mercredi avant l'AG: mobilisation générale avant l'AG

(nous vous tenons au courant dès que les modalités (heure, lieu) sont fixées) de tous les étudiants opposés au blocage. Retenez donc votre mercredi avant 14 heures pour rallier le mouvement qui se prépare (manif ou sit-in, à décider). Et surtout faites circuler l'information autour de vous. Mercredi 14 heures: Assemblée générale. Présence obligatoire de tous les anti-bloqueurs pour voter *contre* la reconduction du blocage. Nous comptons vraiment sur vous pour apporter votre voix contre le blocage. Certes leur AG sont contestables, mais c'est le seul moyen que nous ayons pour nous faire entendre. Vous l'aurez compris, libérez votre mercredi pour nous rejoindre, exprimer votre mécontentement par le bruit d'abord puis par le vote à 14 heures. Vraiment bougez-vous. On va y arriver. Nous rappelons que notre comité est *apolitique* et *pacifique*. SVP venez au moins le mercredi, ça vaut le déplacement. Faites circuler l'info autour de vous: rameutez un max de gens! Merci.

de l'établissement: « Fac débloquée ». Obligé-e-s de reculer et de nous rassembler dans une salle, nous appelons à l'aide et organisons une chaîne humaine pour essayer de reconquérir le hall du « 4 bis ». Nous parvenons à rebloquer en fin de matinée et à empêcher que la situation devenue violente ne dégénère (les personnels de sécurité nous aidant à rétablir le calme et la discussion en lieu et place des coups de poing). Il faut noter ici la position intéressante du CLE qui, ayant choisi de reconnaître les assemblées générales, s'oppose au déblocage « de force ». Les militant-e-s du CLE assument un rôle de médiation pas forcément fondamental, mais appréciable étant donné la pression qui règne à ce moment-là.

Parmi les personnes opposées au blocage, il semble qu'une grande majorité soit simplement indifférente ou peu intéressée par les débats sur la LEC. Seule une petite proportion d'étudiant-

e-s s'inquiète au début de la mobilisation pour les examens de fin d'année qui approchent. Ce qui explique l'alliance, parfois étonnante, entre des étudiant-e-s inquiet-e-s pour leur année et les militant-e-s pro-CPE. Mais cette indifférence éclaire aussi la difficulté qu'ont eu les anti-bloqueur-euse-s à recruter au début du blocage. Ces derniers ont pourtant habilement joué en mettant en avant les « simples étudiant-e-s », non syndiqué-e-s et pas franchement intéressé-e-s par les questions politiques. Le temps aidant, la masse des « inquiet-e-s » s'est étoffée et le rapport de forces peu à peu modifié.

Une des revendications « annexes » des anti-bloqueur-euse-s est de savoir à l'avance ce qui va se passer. Il est là encore étonnant de voir que ce sont certain-e-s d'entre eux qui proposent de voter pour un déblocage (ou, donc, un blocage) définitif ! Cette proposition est rejetée, étant donné les risques que cela fait courir aux un-e-s et aux autres. Elle montre aussi le peu d'intérêt de certain-e-s étudiant-e-s sur les questions de fond. Les débats font clairement ressortir que pour beaucoup, en effet, ce n'est pas de manquer les cours qui posent problème, mais de se lever pour rien ! De nombreux manifestant-e-s tenant les piquets de grèves entendent des plaintes comme « je mets une heure pour venir jusqu'ici, moi ! » ou « l'aller-retour à la fac me fait perdre deux heures ! Si au moins on savait qu'on ne peut pas bosser, on ferait autre chose ».

Les anti-bloqueur-euse-s représentent un ensemble hétérogène, regroupant des étudiant-e-s aux motivations très diverses. S'il est vrai que certains d'entre eux sont sympathisant-e-s ou militant-e-s de droite, ils ne sont pas majoritaires. Beaucoup sont de « simples » étudiant-e-s plus ou moins inquiet-e-s qui sont devenu-e-s plus nombreux-ses-x quand le mouvement a commencé à durer. La seule structure active sur Lyon 2 sera donc le CLE, mais son influence reste minime, beaucoup d'anti-bloqueur-euse-s ne se reconnaissant pas dans ce collectif. De plus, au sein du CLE, les sensibilités sont multiples et le fait de partager une expérience commune avec les bloqueur-euse-s, celle du débat en AG, crée une certaine empathie.

« Quelque part, je me sentais plus proche des bloqueurs, que des couillons qui partaient en vacances, qui appelaient ou qui allaient sur le site de l'université une fois tous les

deux jours pour voir où ça en était et qui disaient "Ils sont méchants ces bloqueurs, j'aimerais bien retourner en cours, mais je me dore la pilule au soleil". » (Entretien 8: étudiant, 1^{re} année de science politique, membre du CLE, juin 2006)

C'est au travers d'actions ponctuelles que le contre-mouvement a agi. La tentative de déblocage « de force » sur les quais ayant échoué, l'influence des anti-bloqueur-euse-s s'est exercée essentiellement au niveau des assemblées générales, en monopolisant le débat autour du blocage.

Le CLE disparaît avec la fin du mouvement puisqu'il n'a plus de raison d'être après le déblocage de l'université ; ce qui a constitué, rappelons-le, son objectif principal. À la rentrée 2006, sans doute en lien avec ce qu'a été ce début de mobilisation des anti-bloqueur-euse-s, il faut noter que l'UNI tente de regagner de l'influence sur cette université longtemps considérée comme le « territoire de la gauche ».

L'organisation des AG

Les assemblées générales sont organisées lors des comités de mobilisation (et convoquées par les AG précédentes). Le comité de mobilisation est ouvert à tou-te-s et se réunit avant les AG. Il a aussi pour rôle de mettre en application et d'organiser ce qui est décidé en AG. La date et l'heure de réunion d'un comité de mobilisation sont annoncées à la fin de l'AG afin que tout le monde puisse y participer. Ce qui a été plus vrai au début qu'à la fin. Nous avons parfois du mal à trouver une date et une heure, en raison de l'accélération du mouvement.

En comité de mobilisation une tribune est décidée, au consensus, ainsi qu'un ordre du jour. Le comité de mobilisation n'étant en aucun cas un organe décisionnel, l'ordre du jour et la tribune sont soumis au vote au début de l'assemblée générale. Si une AG avait voté contre un ordre du jour ou contre une tribune (ce qui n'a jamais été le cas à Lyon), ils auraient été modifiés jusqu'à obtenir l'accord de l'AG, comme ça a pu être le cas en coordination nationale.

La tribune

La tribune est composée de plusieurs membres changeant afin d'éviter que ce soient toujours les mêmes qui y siègent. Il



est vrai cependant qu'au début de la mobilisation, ce sont souvent les mêmes têtes qui reviennent. Mais ensuite, les étudiant-e-s mobilisé-e-s tentent d'inverser cette tendance. Au début de chaque AG, les membres de la tribune se présentent : prénom, filière, appartenance politique ou syndicale, membre du CLE ou non.

Le président de tribune : il-elle a un rôle d'arbitre et d'organisateur-trice de débat. C'est lui-elle qui lance un point de l'ordre du jour et clôt les inscriptions afin de ne pas trop dépasser le temps prévu pour chaque point. C'est également lui-elle qui donne, à haute voix, le résultat des votes et qui donne la parole. Enfin, il-elle organise les débats et calme l'AG, lorsque cela se révèle nécessaire.

La liste des inscrit-e-s : à la tribune siège également une personne chargée de prendre la liste des inscrit-e-s, les tours de paroles. Cette liste est close au bout d'un certain temps, afin de ne pas trop faire traîner l'AG en longueur. Les étudiant-e-s qui souhaitent prendre la parole lèvent la main ou inscrivent leur nom sur un papier qu'ils-elles montrent à la tribune. Les temps de parole sont en général limité à une minute trente parfois une minute lorsqu'il y a beaucoup d'inscrit-e-s. Au fur et à mesure des AG, il est décidé que ceux-elles qui sont déjà intervenu-e-s une fois sont inscrit-e-s ensuite à la fin de la liste.

La prise de note (le/la secrétaire) : Une troisième personne est chargée de prendre des notes pour ensuite faire un comp-

te rendu d'AG, qui est en général mis sur le web étudiant de Lyon 2. Une quatrième personne est chargée de prendre des notes au tableau, pendant toute l'AG.

Il y a également des compteur-euse-s pour le moment des votes, mais ceux-celles-ci ne font pas partie de la tribune. Ils-elles sont en général désigné-e-s sur le moment lorsqu'un vote s'impose, à parité de partisan-ne-s et opposant-e-s au blocage.

Comme nous l'avons dit précédemment, des membres du CLE sont intégrés à la tribune dans la plupart des AG afin qu'ils puissent voir comment celles-ci se déroulent et si les membres de la tribune ne font pas preuve de mauvaise volonté ou de parti pris.

L'ordre du jour, les tours de paroles et les votes

Pour que les AG ne deviennent pas un brouhaha sans nom, la règle implicite est de ne pas huer ni applaudir. Pour exprimer son point de vue, l'étudiant-e mécontent-e ou en désaccord tourne les pouces vers le bas, et l'étudiant-e qui exprime son accord agite les mains comme des marionnettes. Il faut bien dire que cette règle n'est pas toujours suivie et que souvent, nous avons du mal à nous contenir, surtout sur la question du blocage, et surtout lors des premières AG.

Enfin, dans la plupart des AG, les votes sont relégués à la fin et l'on reprend point par point toutes les propositions. Le vote se fait à main levée (sauf lors d'expériences autres qui furent un échec³) : Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? (Cet ordre n'étant pas toujours respecté). Lorsqu'il y a litige, on compte et on recompte. Lorsqu'il est évident qu'une grosse majorité se dégage, le décompte n'est pas considéré comme nécessaire. Mais si quelqu'un-e souhaite néanmoins que l'on compte, on compte.

La question du blocage devient vite centrale, empêchant tout réel débat politique sur les formes et le fond de la mobilisation. La décision est prise, sur le campus des quais, de séparer

3. Lors des deux dernières AG, le vote s'est fait individuellement avec vérification des cartes d'étudiant-e-s. Chaque votant-e passe devant le bureau de vote, mais sans que des urnes ne soient mises en place. Cela n'a pas empêché que des fraudes se produisent.

le blocage des autres points dans l'ordre du jour. De cette manière, les (antibloqueur-euse-s) ne monopolisent plus la parole et ne détournent pas les AG de leur rôle, qui est de préparer la mobilisation sous ses formes autres que celles du blocage. Les autres points de l'ordre du jour sont donc évoqués en premier. Ensuite, le débat sur le blocage est ouvert avant de passer au vote. Le fait de placer le débat sur le blocage à la fin de l'AG n'est pas anodin. Il répond à notre volonté de ne pas laisser les anti-bloqueur-euse-s simplement briser le mouvement, mais de les forcer à proposer autre chose. Nous ne voulions pas que les AG deviennent un simple lieu de « consommation » où l'on vient pour débloquent la fac avant de partir. Et ceci a d'abord été positif car il est possible que, de cette manière, les étudiant-e-s défavorables au blocage et/ou au mouvement aient pu comprendre la manière de fonctionner et de penser des personnes mobilisées. Ils-elles se sont aussi approprié peu à peu ce mode d'expression et cette zone de débats.

La question de savoir ce que l'on vote en premier a longtemps été posée. Sur les quais, nous décidons donc de voter le blocage en dernier. Mais, on nous reproche alors de faire traîner en longueur l'AG, tandis que des anti-bloqueur-euse-s ne peuvent pas rester plus longtemps. La décision est ensuite prise de voter le blocage en premier. Mais les débats autour des modalités de votes, et les tentatives faites de voter autrement qu'à main levée, ont parfois fait du moment du vote un moment de désordre impressionnant, rendant impossible la fin de l'AG et le vote des autres propositions.

L'organisation des AG est donc centrale, entre les personnes présentes à la tribune, l'ordre du jour et le passage au vote. L'évolution de cette organisation se fait par tâtonnement, petit à petit, en apprenant de nos erreurs, en tentant la conciliation ou non avec les anti-bloqueur-euse-s. Cela a demandé beaucoup de réflexion, afin d'essayer de limiter les tensions, pour que les AG se déroulent au mieux et le plus calmement possible, afin également de faire avancer la mobilisation. L'AG est le lieu où le mouvement prend forme, le lieu de débat. Même si pour nous, le lieu de débat reste la fac au quotidien.

Il est enfin étonnant de voir comment les étudiant-e-s anti-bloqueur-euse-s se sont approprié le cadre des AG et sont ren-

tré-e-s eux-elles aussi dans le respect de ces règles, du moins pour certain-e-s.

Le comité de mobilisation

Des réunions d'organisations politiques de jeunesse (FSE, Sud-Étudiant, UNEF, JC, Alternatifs, MJS, jeunes de la LCR) sont mises en place dès la fin du mois de janvier, réunissant toutes les structures formellement présentes mais qui ne sont pas toujours actives. Elles traitent essentiellement des modalités favorisant le lancement d'un mouvement à Lyon. Corollairement se pose la question des revendications : faut-il demander la suppression partielle ou totale du CPE ? Faut-il y ajouter le CNE ?

Dans un premier temps, les militant-e-s syndicaux composent l'essentiel du comité de mobilisation. Ils se connaissent, ont l'habitude de travailler ensemble, ont des références proches en matière de vocabulaire, d'organisation, d'expériences militantes et jouent un rôle important dans l'organisation. On retrouve l'héritage du militantisme traditionnel dans de nombreux éléments : dans les points qui composent l'ordre du jour, dans l'existence même des tribunes, dans les commissions, dans les termes employés... Mais c'est surtout à Bron que la proximité entre les militant-e-s syndicaux et l'usage de la cooptation pour imposer de nouveaux-elles militant-e-s dans le comité, ralentit le processus d'ouverture aux militant-e-s « autonomes » et aux « non-organisé-e-s politiquement actif-ve-s » (NOPA). Sur les quais, la prégnance moins forte des syndicats au sein de la population étudiante a permis une ouverture à des individus provenant d'horizons politiques plus larges. Ceci a sans doute contribué à crédibiliser le comité auprès d'un plus grand nombre

Exemple d'organisation d'une AG

Vote de la tribune.
Présentation de l'ordre du jour.
Vote de l'ordre du jour.
Application de l'ordre du jour si accepté, réorganisation si refusé.
Point sur le mouvement au niveau national : compte rendu de la dernière

coordination nationale. (5 min.)
Point sur le mouvement sur Lyon : la dernière manif/action/info, la mobilisation des profs, Bron et les autres facs. (5 min.)
Proposition. (30 min.)
Question du blocage. (20 min.)
Vote des propositions.
Vote de la grève et du blocage.

d'étudiant-e-s, en montrant que le mouvement n'était pas tenu par des forces syndicales ou politiques, contrairement à ce qui a parfois pu être avancé par les opposant-e-s au mouvement/blocage.

Ce comité se donne pour mission d'organiser et de faire grossir les assemblées générales et plus globalement le mouvement, d'inscrire celui-ci dans la dynamique générale de la lutte nationale. Il se réunit tous les jours, le matin et/ou le soir. L'objectif consiste à faire un bilan de la journée, d'en tirer des points positifs et négatifs, à préparer la journée suivante, à se répartir les tâches. Les différentes commissions y sont représentées, c'est l'occasion de mettre en commun le matériel, répartir la caisse commune et d'organiser de façon cohérente la vie de l'université.

Une des fonctions principales du comité est l'organisation des AG : choix des membres de la tribune, choix des points à inscrire à l'ordre du jour, gestion des salles et du matériel. Les choix adoptés résultent de discussions plus ou moins contradictoires. Les divergences d'opinion et d'engagement donnent lieu à des conflits, chacun-e voulant imposer son point de vue.

Ces réunions sont soumises à des impératifs réels : manque de temps, fatigue ou énervement des participant-e-s, pression des anti-bloqueur-euse-s qui ont fini par y être intégré-e-s dans un souci de transparence, ce qui a constitué un véritable problème politique que nous détaillerons plus avant.

Pour élargir ce comité, des appels sont lancés pendant les AG. Cependant, dans l'urgence de certaines réunions, il est souvent difficile de prévenir suffisamment à l'avance pour que de nouvelles personnes le rejoignent. Sur les quais, alors que les membres du comité ne se connaissent pas au départ, une proximité militante s'installe vite au travers de l'expérience partagée de la mobilisation permanente.

Rôle des AG de ville et relations avec les autres établissements

Les AG sur les deux campus de Lyon 2 n'ont pas été les seuls lieux de discussion, car très vite s'est posée la question d'une coordination entre les différentes universités de Lyon et même plus largement, par rapport aux autres établissements

mobilisés. Suite à la première manifestation interprofessionnelle nationale du 7 février 2006, environ 300 manifestants se retrouvent à la Bourse du travail afin d'envisager collectivement les suites de la mobilisation. Cette réunion marque plus d'une personne dans le sens où elle permet, pour beaucoup de faire part de son vécu, notamment sur le thème de la précarité. L'expérience est donc à reconduire. Néanmoins, malgré la bonne volonté de tou-te-s, les problèmes techniques s'accumulent (absence d'organisateur, de locaux disponibles, etc.).

Les premières rencontres à l'échelle de la ville ont donc une dimension réduite. Faute d'assemblées générales, des « comités villes » se forment régulièrement, réunissant en majorité militant-e-s politiques et syndicaux et quelques lycéen-ne-s. Outre leur capacité à coordonner les personnes mobilisées, ces comités ne permettent pas de dégager de perspectives pour le mouvement, barrières organisationnelles faisant. L'ampleur de la mobilisation va cependant changer les choses...

La deuxième journée d'action nationale, le 7 mars est, en effet, attendue par beaucoup. Localement, le nombre de manifestant-e-s est décisif pour la suite du mouvement. Voilà pourquoi, la première assemblée générale de ville est préparée et annoncée massivement dans le cortège. Il est nécessaire de fédérer un maximum de personnes dans l'organisation de la mobilisation. Ce jour-là, 350 personnes répondent à l'appel.

Quel intérêt à organiser une telle structure ? L'objectif consiste à sortir du carcan universitaire pour œuvrer à la construction d'un mouvement d'ensemble contre la précarité, compris par les jeunes mobilisé-e-s comme seul moyen d'atteindre leurs revendications. Pour cela les AG de villes permettent de faire la démonstration de l'organisation du mouvement en ouvrant ses portes à toutes et tous, de créer une jonction avec un bon nombre de salarié-e-s, faisant part de leurs expériences et surtout, participant activement à la mobilisation. Les AG de villes contribuent également à la coordination des établissements en lutte sur Lyon, tant pour les étudiant-e-s que pour les lycéen-ne-s.

Quelle est la pratique de ces AG de ville ?

Organisées après chaque manifestation, qu'elles soient locales ou nationales, les réunions à l'échelle de la ville permet

d'élargir de manière conséquente notre cercle d'intervention. Se retrouver deux fois par semaine tisse des liens notamment avec des lycéen-ne-s venu-e-s du centre-ville mais aussi de la lointaine banlieue, certain-e-s faisant le déplacement par exemple depuis Tarare. Ainsi tou-te-s ensemble nous pouvons planifier actions et diffusions de tracts auprès des établissements.

Comme il a pu être précisé auparavant, ces AG favorisent également la rencontre avec des salarié-e-s, chômeur-euse-s ou autres. Les discussions permettent à beaucoup de constater les difficultés auxquels ils font face, dans le travail mais aussi dans leur capacité à se mobiliser. Les différences de rythme de mobilisation ou les enjeux que pose la grève sont autant de points abordés lors des AG de ville. Mais ces contacts ne se limitent pas à cela. En effet plusieurs actions, comme le blocage du centre de tri de Saint Priest, les réunions organisées dans les entreprises (RVI, hôpital du Vinatier), se font en lien direct avec les salarié-e-s.

Les AG de villes constituent également un outil de coordination avec les autres établissements de Lyon. Des universités comme Lyon 1 ou Lyon 3, moins mobilisées, peuvent obtenir par cet intermédiaire un soutien militant non négligeable. Faire acte de présence dans leurs AG, afin de porter la voix des autres établissements, contribue à leur avancée. Une matinée d'action est consacrée à Lyon 3; des étudiant-e-s de Lyon 2 incitant ceux de Lyon 3 à la mobilisation. Cet exemple a été plus ou moins un échec, l'administration ayant fermé la fac de peur du blocage, alors même que l'objectif était simplement de faire de l'information.

Mais cette structure représente aussi un outil démocratique pour la mobilisation. Des décisions sont prises en AG de ville, celles-ci ne surplombant en aucun cas les AG de fac, bien au contraire. Les propositions (pour la majorité) sont reportées sur les facs, celles-ci choisissant de les avaliser ou non.

Ceci dit, ce serait un tort, néanmoins, de ne pas citer les manques de ces AG lyonnaises. Par souci d'approfondissement toujours plus massif de la pratique démocratique, il aurait été intéressant que ces organes de la mobilisation, se transforment en réelle coordination locale avec délégué-e-s mandaté-e-s, voire en AG interprofessionnelle systématique. Tout ceci aurait

Le CPE est mort... pas la précarité!

permis d'éviter un des grands défauts, celui de la confusion entre AG de ville et comité de ville. Cadre original de la mobilisation lyonnaise, les AG de ville, ont fédéré un bon nombre de militant-e-s du mouvement. Aujourd'hui, des relations persistent et se retrouvent dans les nouvelles luttes.